



MARS 2014 Projet EMILE (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère) au PRIMAIRE en ZONE RURALE

(Expérimentation terminée)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ardèche
PLACE ANDRE MALRAUX , 07006 PRIVAS CEDEX

Site : <http://ardecol.inforoutes.fr/lve/index.php?lng=fr>

Auteur : MOMONTALON Isabelle

Mél : isabelle.montalon@ac-grenoble.fr

(Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Etrangère).

Des professeurs du premier degré prennent en charge les élèves des classes de l'élémentaire et enseignent certains points du programme « en anglais ».

Ils proposent une pratique pédagogique originale qui permet d'utiliser l'anglais comme « outil de communication ».

La continuité des apprentissages est assurée avec le collège de secteur : avec l'intervention de professeurs DNL (mathématiques, histoire, géographie).

Un enseignement « renforcé » de l'anglais est mis en place dès la classe de GS.

Des liens étroits peuvent être tissés entre cette pratique pédagogique innovante et « la prise en charge des élèves en difficultés » ou « l'accompagnement d'élèves issus de familles non francophones ».

Plus-value de l'action

- les pratiques pédagogiques pour un enseignement de LVE par des non spécialistes ont remarquablement évolué, et s'appuient sur des documents authentiques, dans une démarche ludique et organisée.
- les acquis des élèves « apprentissage d'une LVE » sont renforcés, et évaluable.
- les compétences civiques et sociales des enfants, leur capacité d'autonomie et l'initiative. sont profondément sollicitées
- la prise en compte par le collège de ces acquis par un pilotage des conseils école-collège à venir.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Une école villageoise de 8 classes est impliquée dans un dispositif « EMILE ».

Les 52 élèves des 2 classes du cours moyen sont directement impliqués dans le projet.

Un enseignement « renforcé » de l'anglais est mis en place au CE2.

Une assistante américaine intervient dès les classes maternelles.

Au collège, une classe est concernée à la rentrée 2013.

A l'origine

Constat concernant les élèves :

Les écoliers français ne sont pas à l'aise pour « réagir et dialoguer » & « parler en continu » dans le cadre d'une communication « ordinaire » de la vie courante : dans le meilleur des cas ils « reproduisent » des schémas étudiés en classe (structures langagières et vocabulaire) ; la plupart du temps ils restent discrets, voire muets.

Constat concernant les enseignants du premier degré :

Les professeurs du premier degré enseignent une LVE « en tant que domaine disciplinaire » à part entière, ils ne l'utilisent pas comme « outil de communication orale ou écrite ».

Constat concernant le pilotage départemental du dossier LVE :

L'enseignement d'une LVE, dans le premier degré, reste difficile : manque de compétences linguistiques des professeurs, pauvreté des pratiques pédagogiques, manque de continuité entre les classes et entre les cycles, entre l'école primaire et le collège. La formation semble être un levier indispensable à l'enrichissement et à l'innovation pédagogique.

Objectifs poursuivis

Objectifs concernant les élèves :

Impliquer les élèves dans un projet qui permette d'utiliser l'anglais comme « outil de communication orale et écrite ».

Amener les élèves à « oser prendre la parole de façon spontanée » dans toute situation de communication « ordinaire », tout en leur permettant d'exercer les 5 capacités langagières du niveau A1.

Objectifs concernant les enseignants du premier degré :

Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre d'un projet expérimental EMILE : pour qu'ils mettent au point de nouvelles pratiques d'enseignement d'une LVE.

Objectifs concernant le pilotage départemental du dossier LVE :

Analyser la plus-value d'un dispositif EMILE pour enrichir les contenus du plan de formation des maîtres.

Consolider la continuité école/collège.

Encourager les échanges entre les IA-IPR LVE et le groupe de pilotage départemental « premier degré ».

Description

Une enseignante francophone, partie en séjour d'un an aux USA dans une classe d'immersion, et 2 autres enseignantes prennent en charge les élèves des classes de l'élémentaire.

Les acquis des élèves sont mesurés régulièrement (pilier 2 « LVE », pilier 6 « compétences sociales et civiques », pilier 7 « autonomie et initiative »).

Chaque classe est prise en charge par un binôme de professeurs des écoles, l'un enseigne en français, l'autre enseigne en anglais ». A deux, ils dispensent la totalité du programme annuel qui correspond à la classe d'âge.

La continuité des apprentissages est prévue avec le collège de secteur, avec l'intervention de professeurs DNL (en mathématiques, histoire, géographie).

Modalité de mise en oeuvre

-

Trois ressources ou points d'appui

- La prise en compte d'expériences conduites dans le cadre de projets de type « immersion », aux Etats-Unis (dans l'UTAH) et en Belgique, a facilité le lancement du projet.
- Les échanges inter-académiques, avec des équipes départementales impliquées dans des projets innovants d'enseignement de l'anglais ont conduit à l'enrichissement des outils pédagogiques.
- L'expérience des enseignants partis en séjour d'un ou deux ans aux USA, fut indispensable à la réalisation du projet.

Difficultés rencontrées

- La réticence (voire la résistance), en amont du projet, des équipes pédagogiques et de certains élus fut un frein : le projet leur « faisait peur ».
- Le manque d'équipement spécifique fut une difficulté passagère : besoin de matériel particulier (caméra de table, micros, séries de livres en anglais...)
- La création de ressources très spécifiques répondant à la fois aux exigences du programme de l'Education Nationale et à une didactique propre à l'EMILE. Cette activité est particulièrement chronophage pour les enseignants et le conseiller pédagogique LVE.

Moyens mobilisés

Le conseiller pédagogique départemental LVE, en accord avec l'IEN chargé du dossier LVE, accompagne étroitement l'équipe pédagogique :

- choix des points du programme à enseigner en anglais selon la classe d'âge (élaboration de programmations)
- adaptation du volume horaire (durée et fréquence des séances en anglais) en fonction des capacités des élèves
- adaptation des contenus des séances EMILE selon le niveau (évolutif au fil de l'année) des élèves
- choix de modalités d'évaluation des acquis des élèves
- aide à l'élaboration d'outils pédagogiques nécessaires à un enseignement de type Immersion : repères visuels nombreux

(affichages, étiquettes, jeux, fiches outils ...gestuelle, couleurs...), repères sonores nécessaires (fiches sons, ressources audio...).

Partenariat et contenu du partenariat

Un groupe de pilotage académique, constitué d'IA-IPR LVE, d'IA-IPR DNL, du DAREIC, accompagne la mise en œuvre du projet.

Un partenariat étroit avec le Chef d'Établissement permet d'envisager et d'organiser la prise en charge des élèves issus du projet EMILE lorsqu'ils arrivent au collège.

Les parents et l'élu de la commune sont fortement impliqués dans le projet.

Liens éventuels avec la Recherche

Contact : Monsieur Eric GUILLLOT, chercheur à l'IFE, participera à certaines rencontres du groupe de pilotage afin d'aider à affiner les modalités de l'évaluation des acquis es élèves

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Des situations d'évaluation sont conduites par les enseignants dans les classes. Ces derniers veillent à ce que les outils utilisés permettent aux élèves de prendre conscience de leurs propres progrès (auto-évaluation par l'élève).

Ils analysent les résultats de leurs élèves afin d'affiner leur propre pratique pédagogique (évaluation interne & auto-évaluation par chaque professeur).

A l'échelle départementale, les acquis des élèves impliqués dans le projet EMILE sont analysés puis comparés avec les acquis d'élèves bénéficiant d'un enseignement « classique » de l'anglais (évaluation externe).

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Les élèves impliqués dans le dispositif EMILE, à l'issue du cours moyen, maîtrisent une bonne part des compétences du niveau A2 du socle commun : ils communiquent de façon spontanée et continue dans diverses situations ; ils comprennent et se font comprendre.

Leurs compétences du pilier 7 « autonomie et initiative » sont très développées.

Sur les pratiques des enseignants :

Les enseignants mettent au point de nouvelles pratiques d'enseignement d'une LVE : ils utilisent l'anglais comme « outil de communication orale et écrite ».

Ils mettent au service des élèves en difficultés leurs découvertes : recours à de nombreux repères visuels et sonores, proposition de situations d'apprentissage ludiques, mise en situation de « recherche active » des enfants.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Les enseignants, motivés par le caractère innovant du projet, s'impliquent activement dans une démarche de formation autodidacte. Ils éprouvent l'envie et le besoin de « partager » leur expérience.

Sur l'école / l'établissement :

Le travail d'équipe est nettement renforcé : articulation entre les différents domaines disciplinaires (polyvalence du maître), recherche de continuité entre classes et entre cycles.

Plus généralement, sur l'environnement :

des maîtres sont enrichis.

Formation continue : il est prévu de diffuser à l'ensemble des enseignants du département dans le cadre de stages, certains modules interdisciplinaires comme par exemple le traitement du calcul mental entièrement en anglais au cycle 3.

Des liens étroits peuvent être tissés entre :

- l'enseignement d'une LVE comme « outil de communication » et l'enseignement du français comme « outil de communication »

- l'enseignement du « français langue seconde » aux élèves allophones et « l'anglais langue seconde » aux élèves de classe

EMILE

- l'enseignement dispensé par les maîtres ELCO et l'enseignement de l'anglais dispensé par les maîtres français

Le « projet expérimental EMILE » remporte un vif succès : auprès des parents, des élus, du conseil d'IEN, des collègues des collèges, enseignants comme personnels d'encadrement.